

MAIRIE D'ALTIER

48800 ALTIER

Tél./Fax : 04.66.46.81.61

e-mail : commune-altier@orange.fr

Compte rendu du Conseil municipal du 07/04/2026

Le Conseil municipal s'est réuni le 07 avril 2026 à 20h30, afin d'examiner plusieurs dossiers relatifs au fonctionnement de la commune, aux services municipaux et au soutien aux associations.

Approbation des séances précédentes

Les élus ont approuvé à l'unanimité les procès-verbaux des réunions des 9 mars et 21 mars 2026, validant ainsi officiellement les décisions prises lors de ces séances.

Travaux en forêt communale

Dans le cadre des mesures compensatoires liées à un projet de parc photovoltaïque situé à Prévenchères, des travaux d'entretien forestier seront réalisés sur la forêt communale, dans les secteurs de Villesspasses et Valfournès.

Ces travaux porteront sur une surface de 4 hectares et comprendront des opérations de nettoyage, du dépressage ainsi que de la taille de formation des arbres.

Le montant estimatif de cette opération s'élève à 19 600 € HT.

Ces travaux seront intégralement financés par EDF Renouvelables.

Subventions aux associations

Comme chaque année, la commune a réaffirmé son soutien au monde associatif local en attribuant des subventions pour l'année 2026.

Un montant global de 4 125 € a été réparti entre différentes structures : associations de secours, structures éducatives, associations sociales, culturelles, sportives et de loisirs, ainsi que le comité des fêtes.

Renforcement du service technique

Afin de répondre aux besoins croissants en matière d'entretien et de services, le Conseil municipal a décidé de créer un poste d'adjoint technique à temps non complet (13/35e). Cet agent interviendra principalement pour la restauration scolaire et l'entretien des bâtiments communaux.

Organisation du service scolaire

Dans le même objectif d'amélioration du service rendu, le Conseil municipal a décidé d'augmenter le temps de travail de l'ATSEM, agent intervenant à l'école.

La durée hebdomadaire passe de 17h15 à 18h54 à compter du 1er septembre 2026. Cette évolution permettra une meilleure organisation du temps scolaire et périscolaire.

Période estivale au camping communal

La question de la création d'un emploi dédié à la gestion du camping municipal a été abordée. La décision est reportée à une prochaine réunion afin de permettre une réflexion complémentaire.

